

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....\$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER.....\$15.00 \$7.50 \$3.75 \$1.25
Les abonnements se paient d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....\$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.50
POUR L'ETRANGER.....\$4.00 \$2.00 \$1.25 \$0.60
Les abonnements datent de 1er et de 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. PRO ARIS ET FOCIS. SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 15 JUILLET 1905

Fondé le 1er Septembre 1827

LE 14 JUILLET

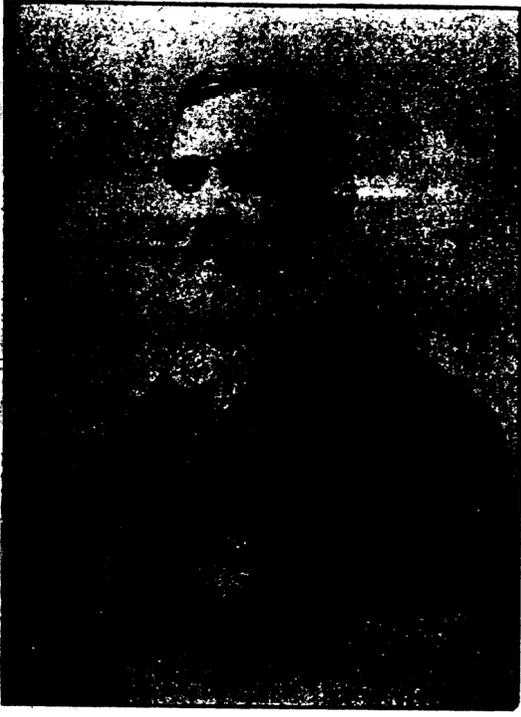
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Réception au Consulat de France.

GRANDE FETE AUX FAIR GROUNDS.

Discours, Concert, Distribution de Prix aux Elèves de l'Ecole de la Société du 14 Juillet.

Courses, Feu d'Artifice, Bal, Etc.



M. EMILE LOUBET,
Président de la République Française.

Le 14 juillet a été célébré avec éclat hier, à la Nouvelle-Orléans. Dès jeudi soir, des mâts en guirlandes portant des faisceaux de drapeaux français et américains, des oriflammes et des écussons annonçaient à la population que les résidents français et les nombreux amis que compte la France dans notre ville, allaient fêter comme d'ordinaire, c'est-à-dire avec enthousiasme, l'anniversaire de la Prise de la Bastille.



M. OCTAVE GARSAUD,
Président.

Déjà, on pouvait remarquer dans les rues de nombreux visiteurs des diverses paroisses de la Louisiane formant l'avant-garde des milliers de Louisianais que devaient amener les trains d'excursion le ven-

dredi matin pour assister à la fête aux Fair Grounds.
A l'aube, le ciel indiquait qu'aucune averse ne viendrait troubler l'exécution du programme préparé avec tant de soin et gâter les décorations qu'on admirait à nombre de magasins et de maisons de résidence, particulièrement dans le quartier français.
L'espoir général n'a pas été déçu. Le ciel est resté d'une limpidité merveilleuse et une forte brise du sud-est a constamment tempéré les ardeurs de notre soleil de juillet.

Voici l'intéressant programme annoncé pour la journée:
A midi: Salve annonçant l'ouverture de la fête à la place des Elks.
A 1 heure: Réunion des membres de la Société et du comité général de la fête au siège social, 1028, rue St-Pierre.
A 1 heure 30: Départ du siège social en voitures et visite officielle à Monsieur V. Dejou, Consul de France et président d'honneur de la fête.
A 2 heures: Réception au Consulat de France.
A 2 heures 30: Formation du cortège officiel au Consulat de France et départ pour les Fair Grounds.
De 2 heures 30 à 4 heures aux Fair Grounds: Courses au trot, courses de bouchers et de laitiers.

COURSES.
Première—Trois partants, "Cadet," "Mary Gordon" et "Dan G."—un mille en parties liées; en cinq les trois meilleurs. Bourse de \$1000 à diviser ainsi: 65 pour cent au premier arrivant; 25 pour cent au second et 10 pour cent au troisième.
Deuxième—Amble et Trot; classe 2.20.
Parties d'un mille; en trois les



La Colonne de Juillet—une des pièces du feu d'artifice d'hier soir aux "Fair Grounds".

deux meilleures—Bourse de \$100 à diviser comme suit: 65 pour cent au premier arrivant; 25 pour cent au second; 10 pour cent au troisième. Cinq inscriptions ou plus requises; deux partants ou plus exigés. Entrée, \$10.
Troisième—Amble et trot; classe 3 minutes. Un mille. Bourse \$100 ainsi se divisant: 65 au premier arrivant; 25 au second; 10 au troisième. Dix inscriptions ou plus, et trois partants nécessaires; entrée \$10.00.
Quatrième—Course de charrettes de bouchers pour des chevaux attelés tous les jours à des charrettes de bouchers. Un mille. Bourse de \$25, divisée ainsi: Premier, \$20; second, \$5. Trois partants ou plus. Entrée gratuite.
Cinquième—Course de charrettes de laitiers pour des chevaux attelés tous les jours à des charrettes de laitiers. Un mille. Trois partants ou plus. Bourse de \$25; \$20 au premier; \$5 au second. Entrée gratuite.
M. A. M. Aucoin, W. E. Uniacke, Dr H. Hinckley.
Marqueurs du temps—M. R. A. Fox, E. S. Cobb, A. B. Blakely.
Toutes les bourses payées immédiatement après les courses.
A 4 heures 30: ouverture de la Fête sous la présidence de Veran Dejou, consul de France à la Nouvelle-Orléans et en présence de l'Honorable N. C. Blanchard, gouverneur de la Louisiane, de l'Honorable Martin Behrman, maire de la Nouvelle-Orléans; de M. M. Damour, vice-consul de France; des Présidents des Sociétés Françaises de la Nouvelle-Orléans.

1. "La Marseillaise" chantée par les élèves de l'Ecole de la Société du 14 Juillet. Sous la direction du Prof. Ricci.
Un peu avant deux heures, le Comité et des membres de la Société du 14 juillet se sont rassemblés au siège social, d'où ils sont partis en voitures pour se rendre au Consulat de France, saluant l'ABEILLE au passage.
A deux heures, le consul de France, M. Veran Dejou, a reçu ses compatriotes et leurs amis, et d'aimables propos ont été échangés pendant que le champagne pétillait dans les coupes.
Du Consulat, le cortège s'est rendu à l'hôtel de ville et à l'hôtel St-Charles pour y prendre les autorités de ville et d'état.
A partir de midi, les cars conduisant aux Fair Grounds étaient foulés et le terrain de la fête s'est garni. A deux heures et demie, au moment où a été donné le signal de l'ouverture des courses, tous les sièges de l'immense tribune étaient occupés, et de nombreux spectateurs se pressaient sous les superbes chênes de la pelouse.
La première épreuve était un match entre deux chevaux renommés, Mary Gordon et Dan J., pour un prix de \$1,000. Elle a été gagnée par Dan J.
La seconde course, pour trotteurs et ambleurs de la classe de 2 m. 20, a été gagnée par Edna Mac, Dr Briggs arrivant deuxième, et Arab troisième.
St C. Martin a gagné la course des voitures de bouchers; Ed. Merlas est arrivé second.
Le match entre Palmets et Carrollton Girl a été gagné par le dernier et celui entre Dock et Ether, par le premier.
A quatre heures, la fête officielle a été ouverte sous la présidence de M. le consul de France.



M. ALFRED OEHMICHEN,
1er Vice-Président.

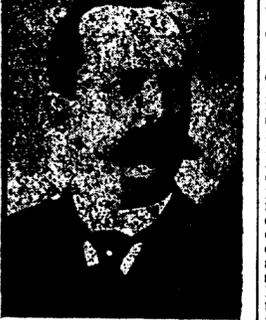
2. Allocation du Président de la Société Française du 14 Juillet, M. Octave Garsaud.
3. Discours de M. Veran Dejou, Consul de France.
4. Discours de l'Hon. N. C. Blanchard, Gouverneur de la Louisiane.
Orateur du jour, M. Damour.
5. "Dixie", chantée par les élèves de l'Ecole de la Société du 14 Juillet.
6. Pot Pourri, composé par Mlle Ada Fréret, Principale de l'Ecole du 14 Juillet, chanté par les élèves de l'Ecole de la Société du 14 Juillet.
A 5 heures 30: Distribution des Prix et Médailles aux Elèves de l'Ecole de la Société du 14 Juillet. Six grands Prix d'Honneur don-

nés par MM. J. M. Vergnole et F. Cazelle.
Médailles d'Or données par: M. le Consul de France, M. A. Capdevielle, Rédacteur en Chef de l'ABEILLE; l'Athénée Louisianais, MM. J. P. Lafont, F. A. Brunet, E. Rault, J. J. Weinfurter, J. H. De Grange.
Quatre Médailles d'Argent données par MM. J. P. Lafont, E. Rault, F. A. Brunet.
De 6 à 7 heures: Grand Bal d'Enfants sur la grande plateforme de la pelouse.
A 7 heures 30, dans la salle du restaurant, grand Banquet Patriotique.
A 7 heures: Illumination des Fair Grounds et ouverture des Bals sur la grande plateforme de la Pelouse et dans le "Betting Ring" sous le Grand Stand.
De 7-30 à 9-30: Cinématographe, Jeux, Concerts et Amusements Divers.
A 9 heures 30: Magnifique Feu d'Artifice par M. J. Picone, Professeur.
Colonne de Juillet—Erigée sur la place de la Bastille, le 14 Juillet 1830. La Semeuse—Figure Allégorique. Prospérité.
Les Deux Républiques Sœurs—Représentant les Etats-Unis et la France.
Bombes, Fusées, etc., etc.

A midi, retentissait sur la Place des Elks une salve de vingt-et-un coups de canon, donnant à la population le signal de se préparer pour la fête.
Un peu avant deux heures, le Comité et des membres de la Société du 14 juillet se sont rassemblés au siège social, d'où ils sont partis en voitures pour se rendre au Consulat de France, saluant l'ABEILLE au passage.
A deux heures, le consul de France, M. Veran Dejou, a reçu ses compatriotes et leurs amis, et d'aimables propos ont été échangés pendant que le champagne pétillait dans les coupes.
Du Consulat, le cortège s'est rendu à l'hôtel de ville et à l'hôtel St-Charles pour y prendre les autorités de ville et d'état.
A partir de midi, les cars conduisant aux Fair Grounds étaient foulés et le terrain de la fête s'est garni. A deux heures et demie, au moment où a été donné le signal de l'ouverture des courses, tous les sièges de l'immense tribune étaient occupés, et de nombreux spectateurs se pressaient sous les superbes chênes de la pelouse.
La première épreuve était un match entre deux chevaux renommés, Mary Gordon et Dan J., pour un prix de \$1,000. Elle a été gagnée par Dan J.
La seconde course, pour trotteurs et ambleurs de la classe de 2 m. 20, a été gagnée par Edna Mac, Dr Briggs arrivant deuxième, et Arab troisième.
St C. Martin a gagné la course des voitures de bouchers; Ed. Merlas est arrivé second.
Le match entre Palmets et Carrollton Girl a été gagné par le dernier et celui entre Dock et Ether, par le premier.
A quatre heures, la fête officielle a été ouverte sous la présidence de M. le consul de France.

Les élèves de l'école de la Société du 14 Juillet portant des drapeaux français et américains et précédés d'une bande de musique, sont entrés dans la grande tribune aux applaudissements de la foule, puis le cortège officiel a fait son entrée et s'est installé sur l'estrade spéciale construite en face.
Les élèves, conduits par le professeur Ricci, ont chanté avec beaucoup d'entrain trois couplets de la Marseillaise.
Les applaudissements terminés, M. O. Garsaud, président de la Société, dans une heureuse allocution, dit combien il apprécie l'honneur de présider la célébration de la fête nationale française à la Nouvelle-Orléans.
Il a félicité les enfants de l'école d'apprendre avec tant de zèle la langue française afin de la maintenir parmi nous et de la perpétuer.
Après un compliment aux dévoués professeurs de l'école, M. Garsaud a présenté M. Veran Dejou, consul de France, qui a prononcé l'éloquent et remarquable discours que voici:

Messieurs et Messieurs,
Il y aura bientôt vingt ans que les hasards et les nécessités de ma carrière me font parcourir le monde et j'ai déjà, dans les deux hémisphères et sous les deux climats, divers plantés ma tente de fonctionnaire errant. C'est vous dire que j'ai assisté bien souvent, et presque toujours à ses milliers de lieues de ma terre natale, à la célébration de cette fête nationale du 14 juillet qui fait, le même jour, sur tous les points du globe, passer et vibrer, parmi tous les Français dispersés dans l'immense univers, le souffle vivant de la mère patrie. Et partout, je dois le dire, jusque dans certaines résidences lointaines où le nombre de mes nationaux était bien restreint, je les ai sentis, ce jour-là, en pleine communion avec leur représentant pour affirmer, des lèvres et du cœur, leur inaltérable attachement à notre France bien-aimée. Je ne conserve donc, Messieurs, que des souvenirs émus et reconnaiss-



M. EUG. HOULNÉ,
2nd Vice-Président.

Grâce à elle, cette fête prend une ampleur grandiose, sans perdre un seul instant son caractère national; grâce à elle, nous avons, toute une journée, l'illusion de nous trouver réunis sur une terre française. Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'elles sont françaises, ces pelouses où se succèdent les courses, les jeux, les amusements de toutes sortes et ne vient-elle pas de France, cette brise qui agite le plus de nos chers drapeaux tricolores?
Il n'y a pas encore bien longtemps, Messieurs, car un siècle est peu de chose dans la vie des nations, c'était, en effet, sur une contrée française que palpitait l'haléine embaumée de la Louisiane et c'est en raison de ce passé, suivi d'une émigration toute pacifique vers d'autres destinées, que la Colonie française de la Nouvelle-Orléans croît et prospère dans un milieu exceptionnellement favorable à sa vitalité.
Il s'est passé ici ce phénomène vraiment unique d'une population qui s'est reconnue spontanément deux patries, celle qu'elle tenait de ses origines et celle qui lui donnait les circonstances, et qui a su faire vivre en nous une intelligence, dans sa personnalité sociale, ces

deux nationalités distinctes. Française de naissance, Américaine de fait, elle a loyalement accepté sa condition nouvelle, sans renoncer pour cela à la pratique, qui lui était chère, des mœurs et des coutumes françaises; cette ligne de conduite, elle a continué à la tenir depuis un siècle et elle offre encore aujourd'hui ce rare et noble exemple de citoyens américains sincèrement, étroitement dévoués à la patrie américaine, aux institutions des Etats-Unis, et non moins fidèlement attachés au souvenir de la France, dont ils perpétuent dans leurs familles le langage et les traditions.
Ce fait explique aisément la faveur que rencontrent ici tout groupement français, toute œuvre française et notamment pour en revenir à la fête de ce jour, toute manifestation en l'honneur de la France. Sans doute, dans tous les pays que j'ai traversés, le drapeau français est universellement respecté, salué avec une vive sympathie, et les démonstrations courtoises ne font pas défaut à nos représentants quand ils arborescent, le 14 Juillet, le pavillon national; mais il m'est fallu venir, j'usqu'ici, Messieurs, pour voir se presser autour de ce pavillon un concours si nombreux et si empressé de fervents amis de la France, avec, à leur tête, les plus hautes autorités de cet Etat, groupées autour de moi sur cette estrade, du haut de laquelle je veux, en terminant, associer, au nom de nous tous, dans un sentiment de profonde et loyale affection, les deux grandes nations qui, à travers l'étendue des mers, resserrent chaque jour de plus en plus l'étreinte de leurs mains cordiales, la République Française et la République des Etats-Unis.

De chaleureux applaudissements ont couvert les dernières paroles du Consul.
M. Martin Behrman, maire de la Nouvelle-Orléans, a fait l'éloge de la colonie française de notre ville et lui a adressé ses meilleurs souhaits, puis il a donné lecture d'une lettre dans laquelle le gouverneur Blanchard exprimait ses regrets de ne pouvoir assister à la fête.
Les enfants de l'école ont alors chanté "Dixie", ensuite un délicieux pot-pourri composé par Mlle Ada Fréret, comprenant toutes les vieilles rondes qui font la joie des petits Français.
Ce pot-pourri a obtenu un succès colossal. Tous ceux qui sont nés en France et y ont passé leur jeunesse fredonnaient avec les charmant enfants:
"Au Clair de la Lune," "Mallibroug s'en va-t-en guerre," "Sur le Pont d'Avignon," "Marie trempe ton pain dans la soupe," "As-tu vu la casquette au père Bugeaud," etc.

L'assemblée a ensuite entendu l'orateur du jour, M. Maurice Damour.
La distribution des médailles et des prix a commencé aussitôt, et c'était vraiment un spectacle ravissant que celui que présentaient ces heureux bacheliers venant recevoir la récompense de leurs efforts.
Voici la liste des récompenses:
Médailles d'Or.
Médaille de Français donnée par M. le Consul de France—Marcel Crettet.
M. ART. LANDRODIE,
Trésorier.
Médaille de Français donnée par l'Abbeille de la Nouvelle-Orléans—Adrien Freixa.
Médaille de Français donnée par l'Athénée Louisianais—Louis Vergez.
Médaille d'Excellence donnée par M. Lafont—Mérilite par Marcel Crettet, René Commeville, William Marshall, Léon Vignolles, et gagnée par Marcel Crettet.
Médaille d'Excellence, donnée par M. Brunet—Mérilite par Louis Decha, Adrien Freixa, Antoine Troyan, Louis Commeville, Landor Marshall, et gagnée par Louis Decha.
Médaille d'Excellence donnée par M. Weinfurter—Mérilite par Maxime Marandet, Charles Courraie, Louis Vergez, Peter Arata, Salva-

deux nationalités distinctes. Française de naissance, Américaine de fait, elle a loyalement accepté sa condition nouvelle, sans renoncer pour cela à la pratique, qui lui était chère, des mœurs et des coutumes françaises; cette ligne de conduite, elle a continué à la tenir depuis un siècle et elle offre encore aujourd'hui ce rare et noble exemple de citoyens américains sincèrement, étroitement dévoués à la patrie américaine, aux institutions des Etats-Unis, et non moins fidèlement attachés au souvenir de la France, dont ils perpétuent dans leurs familles le langage et les traditions.
Ce fait explique aisément la faveur que rencontrent ici tout groupement français, toute œuvre française et notamment pour en revenir à la fête de ce jour, toute manifestation en l'honneur de la France. Sans doute, dans tous les pays que j'ai traversés, le drapeau français est universellement respecté, salué avec une vive sympathie, et les démonstrations courtoises ne font pas défaut à nos représentants quand ils arborescent, le 14 Juillet, le pavillon national; mais il m'est fallu venir, j'usqu'ici, Messieurs, pour voir se presser autour de ce pavillon un concours si nombreux et si empressé de fervents amis de la France, avec, à leur tête, les plus hautes autorités de cet Etat, groupées autour de moi sur cette estrade, du haut de laquelle je veux, en terminant, associer, au nom de nous tous, dans un sentiment de profonde et loyale affection, les deux grandes nations qui, à travers l'étendue des mers, resserrent chaque jour de plus en plus l'étreinte de leurs mains cordiales, la République Française et la République des Etats-Unis.

De chaleureux applaudissements ont couvert les dernières paroles du Consul.
M. Martin Behrman, maire de la Nouvelle-Orléans, a fait l'éloge de la colonie française de notre ville et lui a adressé ses meilleurs souhaits, puis il a donné lecture d'une lettre dans laquelle le gouverneur Blanchard exprimait ses regrets de ne pouvoir assister à la fête.
Les enfants de l'école ont alors chanté "Dixie", ensuite un délicieux pot-pourri composé par Mlle Ada Fréret, comprenant toutes les vieilles rondes qui font la joie des petits Français.
Ce pot-pourri a obtenu un succès colossal. Tous ceux qui sont nés en France et y ont passé leur jeunesse fredonnaient avec les charmant enfants:
"Au Clair de la Lune," "Mallibroug s'en va-t-en guerre," "Sur le Pont d'Avignon," "Marie trempe ton pain dans la soupe," "As-tu vu la casquette au père Bugeaud," etc.

L'assemblée a ensuite entendu l'orateur du jour, M. Maurice Damour.
La distribution des médailles et des prix a commencé aussitôt, et c'était vraiment un spectacle ravissant que celui que présentaient ces heureux bacheliers venant recevoir la récompense de leurs efforts.
Voici la liste des récompenses:
Médailles d'Or.
Médaille de Français donnée par M. le Consul de France—Marcel Crettet.
M. ART. LANDRODIE,
Trésorier.
Médaille de Français donnée par l'Abbeille de la Nouvelle-Orléans—Adrien Freixa.
Médaille de Français donnée par l'Athénée Louisianais—Louis Vergez.
Médaille d'Excellence donnée par M. Lafont—Mérilite par Marcel Crettet, René Commeville, William Marshall, Léon Vignolles, et gagnée par Marcel Crettet.
Médaille d'Excellence, donnée par M. Brunet—Mérilite par Louis Decha, Adrien Freixa, Antoine Troyan, Louis Commeville, Landor Marshall, et gagnée par Louis Decha.
Médaille d'Excellence donnée par M. Weinfurter—Mérilite par Maxime Marandet, Charles Courraie, Louis Vergez, Peter Arata, Salva-